

# Le langagier

Bulletin linguistique du Département d'études françaises et de traduction

Tél. : (705) 675-1151, poste 4305  
Téléc. : (705) 675-4885

Université Laurentienne  
Sudbury (Ontario) Canada P3E 2C6  
langagier@nickeL.laurentian.ca

ISSN 1201-7493

Responsable de la rédaction : Pascal Sabourin

12

Avril 1995

## Dans ce numéro :

Renseignements sur *Le langagier* /  
Les anglicismes / L'évolution d'une langue  
Les participes passés

◆ ◆ ◆

**Pensée langagière** : «*Vous voulez m'apprendre qu'il pleut ou qu'il neige? Dites : il pleut, il neige.*» (La Bruyère, XVI<sup>e</sup> s.) Équivalent canadien : Ne p... [parlez] pas plus haut que le trou !

◆ ◆ ◆

## RENSEIGNEMENTS SUR LE LANGAGIER

### Le numéro ISSN

*Le langagier* possède maintenant son numéro ISSN (International Standard Serial Number). Ce numéro place *Le langagier* sur la liste internationale des périodiques et confère un caractère plus officiel à notre modeste bulletin linguistique.

### Vous désirez la collection complète?

Les personnes qui désirent compléter leur collection des douze premiers numéros du *Langagier* peuvent le faire en s'adressant au Département de français et en indiquant quels numéros elles souhaitent recevoir.

### Qui lit *Le langagier*?

*Le langagier* est distribué à plus de 600 lecteurs et lectrices, principalement des employés de langue française de l'Université Laurentienne. *Le langagier* compte parmi ses lecteurs assidus plusieurs Anglophones et quelques personnes et organismes de l'extérieur.

### Coût de l'abonnement?

Le département de français distribue *Le langagier* gratuitement aux personnes qui en font la demande, à titre de service à la communauté de langue française de l'Université.

## Qui rédige les articles?

Le responsable du *Langagier* assure le gros de la rédaction des articles. Les sujets abordés sont, pour la plupart, suggérés par des lecteurs et lectrices qui s'interrogent sur un problème de langue rencontré dans leur travail quotidien. *Le langagier* est loin d'être la bible en matière de langue, mais ses remarques et ses conseils pratiques sont fondés sur des recherches approfondies de chaque cas. ◆

## LES ANGLICISMES

Depuis sa création, *Le langagier* fait la cueillette des anglicismes les plus souvent entendus ou lus à l'Université Laurentienne. Afin d'aider les lecteurs et lectrices à franciser certains usages, *Le langagier* ouvre une nouvelle rubrique qui paraîtra périodiquement. Pour chacun des cas, nous donnons d'abord l'anglicisme, puis l'équivalent français, suivi d'une brève explication.

### Année académique

— année universitaire, scolaire

**Académique**, dans son sens strict, ne s'applique qu'aux questions relatives aux académies. Cependant, c'est aussi un régionalisme rencontré en Belgique, en Suisse et au Canada. *Le langagier* suggère l'emploi du terme correct, **année universitaire**, tout en notant que **année académique** est effectivement un régionalisme qu'on peut se permettre en situation non surveillée.

### Appliquer pour un emploi

— Faire une demande d'emploi  
— Postuler, solliciter un emploi

**Appliquer** a d'abord un sens concret en français : appliquer un pansement, une couche de peinture, etc. Le terme a aussi

plusieurs sens figurés : appliquer un traitement, une formule, une loi. Mais il n'a jamais le sens de demander quelque chose.

Selon une même logique, le terme **application** (pour désigner le document servant à faire une demande d'emploi) est un anglicisme qu'il faut écarter. Comme **appliquer**, le terme **application** a un sens concret (application d'une pommade, de dentelles, etc.), et plusieurs sens figurés (application d'une loi, d'un procédé, application au travail, etc.), mais le terme ne désigne jamais le document servant à postuler un emploi. On dira plutôt : une **demande d'emploi**, un **formulaire** de demande. Souvenez-vous : vous pouvez toujours **appliquer** un coup de poing au visage de celui qui vous refuse un emploi, mais ne songez surtout plus à «**appliquer pour**» un emploi à cet endroit!

### Appointement (avoir, faire)

— Donner, fixer, prendre rendez-vous

Le terme **appointements** (plur.) existe bien en français moderne, mais seulement dans le sens de salaire, rétribution. L'anglais **appointment** (vous vous en doutiez!) a été emprunté du français à l'époque où **apointement** signifiait «s'accommoder, faire un arrangement». Comme on le constate ici, «faire un arrangement» n'est pas loin du sens anglais moderne : «an agreement to meet someone at a specified time». Mais le vieux terme français **apointement** a perdu le sens «d'arrangement, de convention entre deux parties» (avant 1527), sauf en ce qui concerne un salaire, des gages.

### Appointer quelqu'un (to appoint)

— Nommer quelqu'un à un poste

Comme dans le cas précédent, l'anglais a emprunté du français le verbe **to appoint**, alors que le mot avait encore le

sens de «confier à quelqu'un une charge, un poste». D'où le verbe **désappointer** (destituer qqn de sa charge (1395). Ce même **désappointé** n'a conservé en français moderne que son sens figuré, c'est-à-dire le sentiment qu'on ressent après avoir été **désappointé** d'un poste. Aujourd'hui, **appointer** n'a plus le sens de «confier une charge à qqn», mais seulement celui de «rétribuer, donner des appointements (salaire)».

**En aucun temps**, aucun temps (contexte : «you can come any time»).

- Quand vous voulez, n'importe quand, à tout moment, quand il vous plaira.

L'expression **en aucun temps**, en réalité, traduit le contraire de ce que l'on veut dire, car **aucun** a un sens exclusif (personne, rien) et non le sens de **n'importe quel**. On traduira donc : «Come and see me anytime today», par «Venez me voir n'importe quand aujourd'hui», «venez me voir quand il vous plaira». ♦

## L'ÉVOLUTION D'UNE LANGUE

Comment évolue une langue? Comment s'enrichit-elle? D'où viennent certains mots qui forment notre vocabulaire d'usage? Les lectrices et lecteurs dont la curiosité aura été aiguillée par les réflexions du *Langagier* auront déjà quelques réponses à ces questions. Prenez votre *Robert* et naviguez à travers notre internet linguistique!

Des mots courants comme **ampère**, **hertz**, **kilopascal**, **Celsius**, **watt** et **volt** tirent leur origine de scientifiques qui ont donné leur nom à un phénomène. Saviez-vous que le récipient dans lequel on met des déchets a pris le nom du préfet de la ville de Paris, Eugène **Poubelle**, qui en imposa l'usage? Allez voir les mots **sandwich**, **guillotiner**, **pasteurisation**, **pantalon**, **silhouette**. Que constatez-vous?

Il est assez évident que **sadisme** vient du célèbre Marquis de Sade, mais qu'en est-il de **masochisme**? Si on comprend la signification de l'expression «tomber dans les bras de Morphée» (dieu grec du sommeil), on comprendra mieux les effets du produit appelé **morphine**! Gopher: *Robert@érotisme*, **vénérien** (comme dans «maladies vénériennes») et **vendredi**. Que découvrez-vous? Et pourquoi pas **condom**? Nos mères cuisinaient un excellent **pâté chinois** que nous mangions avec respect en pensant au petit Chinois que nous avions adopté pour 10 ¢ parce que lui n'avait rien à manger, mais nous ignorions que cet adjectif venait de la ville de China (Maine, USA), où ce met a été popularisé, et non de la Chine. Cependant, si vous vous livrez à des **chinoiseries**, la connexion est bien chinoise! Le mousseux que vous ouvrez pour la grande occasion est un bon

**champagne**, du nom de la région productrice, la Champagne. La petite ville française de **Cognac**, qui n'a que 25 000 habitants, a pourtant donné son nom à cette fameuse eau-de-vie que même les Chinois savourent! Un **hamburger** est aussi américain que MacDonald! Pas tout à fait, puisque le légendaire pâté de viande tire son nom de la ville allemande de Hamburg. Et la prochaine fois que vous allumez un **bougie**, pensez que cet article ne tient pas son nom d'une propriété quelconque ni d'un mot latin ou grec, mais bien de la ville algérienne Bougie, réputée pour sa production de cire. Pour d'autres cas semblables, voir *l'Express* de Toronto, (semaine du 21 au 27 mars 1995). ♦

## LES PARTICIPES PASSÉS

Une lectrice nous demande, mi-gênée, mi-anxieuse, si *Le langagier* ne pourrait pas parler des participes passés. Certes, l'accord des participes passés présente un certain défi en français, mais ce n'est pas la mer à boire! Voici quelques trucs et remarques qui vous aideront à régler ce problème une fois pour toutes.

**1) Première étape** : comment reconnaître un participe passé (conjugué avec ou sans auxiliaire)? Il suffit de remplacer le verbe (surtout les verbes dont l'inf. et le p.p. ont la même prononciation; ex. : acheter/acheté) par un verbe dont le p.p. et l'inf. ont une prononciation très différente. Ex. : vendre/vendu. Dans l'exemple : «L'Université a été fermée à cause de la tempête», peut-on remplacer le verbe **fermé** par vendre ou vendu? Par vendu. Donc, il s'agit bien d'un p. p. Dans la phrase : «La femme aime manger des oranges», on peut remplacer **manger** par vendre («la femme aime vendre»), ce qui indique que le verbe **manger** est un infinitif (inv.), même si ce verbe est encadré par **femme** (f.) et par **oranges** (f. plur.).

**2) Deuxième étape** : Si vous concluez que le verbe est bien un p.p., il faut ensuite identifier l'auxiliaire. Deux possibilités : **être** ou **avoir**. Dans l'exemple «La neige est emportée par le vent», le p.p. est conjugué avec l'auxiliaire **être**. Dans ce cas, l'accord se fait toujours, en genre et en nombre, avec le nom auquel il se rapporte, c'est-à-dire avec le sujet du verbe. Note : certains verbes pronominaux (accompagnés d'un pronom) font exception, mais nous y reviendrons dans un prochain numéro.

Dans l'expression : «J'ai attrapé une tannante de grippe!», le verbe **attrapé** est conjugué avec **avoir**. C'est habituellement ici que le rédacteur de langue française s'enfarge! Pourtant, nous connaissons la règle par coeur pour l'avoir récitée comme le *Je vous salue Marie* à l'école élémentaire : «Le participe passé conjugué avec avoir s'accorde avec le

complément direct si ce dernier précède le verbe». Nous connaissions la règle, oui, mais nous ne savions pas pourquoi il fallait faire l'accord. Voici l'explication très simple du *Langagier*. La langue française est essentiellement fondée sur la logique. Le substantif (nom) agit comme un «tyran» et oblige tous ses esclaves (articles, adjectifs, pron. pers., participes, verbes, etc.) à adopter son identité, ses couleurs (genre et nombre). Ainsi, dès que vous avez mentionné ce «tyran» dans une phrase, tous les autres éléments subséquents se prosternent devant ce dieu. Ex. : Les personnes bien connues qu'il a rencontrées à Sudbury étaient pourtant malheureuses. Remarquez l'effet «dévastateur» de **personnes** (f. plur.) sur tout le reste de la phrase!

Conservez l'image du tyran à l'esprit en lisant : Les valises que j'ai achetées étaient défectueuses et je les ai retournées au vendeur. Pourquoi avons-nous achetées et retournées (f. plur.)? Parce que nous connaissions déjà «les couleurs» du nom, (f. plur.), placé au début de la phrase, et sur lequel portait l'action de ces verbes. Faites la même analyse de la phrase : J'ai acheté, examiné et retourné les valises parce qu'elles étaient percées. Connaissions-nous le «tyran» au moment d'écrire les verbes **acheté**, **examiné** et **retourné**? Non. Ne connaissant ni le genre, ni le nombre de ce qui suit, la logique (la prudence!) veut que nous gardions le participe à la forme neutre (m. s.). Dans le cas du verbe **percées**, vous avez reconnu un p.p. conjugué avec l'auxiliaire être; donc, accord complet. Pas de problème!

Et voilà! C'est tout ce qu'il y avait là-dedans. D'abord, reconnaître si s'agit bien d'un p.p.; puis, identifier le type d'auxiliaire; si **être**, accord complet (dans la majorité des cas). Si **avoir**, connaissons-nous le «tyran» au moment d'écrire le p.p.? Oui? Empressez-vous : accord complet pour calmer le monstre! Au contraire, si la «bête» sur laquelle porte l'action n'est pas encore mentionnée, si on ne connaît pas encore ses couleurs, profitez-en pour garder le verbe au m. s., car c'est la seule liberté qu'il vous reste face à ce «tyran»! ♦

♦ ♦ ♦

*Le langagier* invite ses lecteurs et lectrices à lui communiquer des questions et problèmes rencontrés dans leur travail quotidien.

Notre prochain numéro paraîtra en septembre! Bon été 1995!